

17.10.2008 - 09:11 Uhr

Renchérissement inévitable des prix des transports

Bern (ots) -

La charge massive des redevances, les nouvelles exigences légales, et les goulets dus aux infrastructures routières et des douanes entraîneront inévitablement une nouvelle poussée des coûts du transport routier. L'Association suisse des transports routiers ASTAG estime qu'il sera impossible à la branche de supporter elle-même ces charges supplémentaires. Il faudra donc compter avec une nouvelle augmentation des prix des transports. Un sondage auprès des membres a démontré que les taux de transport devraient subir une augmentation située entre 5 et 8 %. Néanmoins, ces augmentations seront négociées individuellement.

Les bases sur lesquelles repose le transport routier s'effritent de plus en plus du fait des mesures et des barrières étatiques. L'augmentation de la charge globale, respectivement le déclassement imminent de la norme EURO 3 dans la catégorie moyenne plus coûteuse de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) se répercuteront négativement sur les coûts des transports. Le pire est que la valeur des véhicules concernés - à savoir près de la moitié du parc suisse des utilitaires - subira une perte énorme avec les répercussions que l'on peut imaginer sur les bilans des entreprises. Il faut ajouter à cela les coûts engendrés par le niveau élevé constant des prix du diesel ainsi que les nouvelles exigences légales comme par exemple la formation continue obligatoire des chauffeurs et les coûts des tachygraphes numériques. Les longs temps d'attente aux frontières et lors de bouchons du fait des infrastructures insuffisantes du réseau des routes suisses ont également des répercussions négatives. Dans ce contexte, il est urgent de faire le nécessaire!

Nouvelle augmentation sensible des prix en 2009

L'Association suisse des transports routiers ASTAG est persuadée que les entreprises de transport ne pourront pas supporter elles-mêmes ces charges supplémentaires. Dès lors, les chargeurs des milieux économiques, et donc en fin de compte les consommateurs, seront confrontés à des augmentations sensibles des prix des transports. Un sondage effectué auprès des membres de l'ASTAG permet d'affirmer que - selon l'exploitation, le domaine et le calcul des coûts - le renchérissement des taux de transports pourra se situer entre 5 et 8 pour cent sachant néanmoins que ces augmentations doivent être négociées individuellement.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
Tél. 031 370 85 24